

Lettre d'information - mars 2023

## Projet de parc éolien de Pié Desgroies

Commune de Saint-Pierre-de-Juillers (17)

### Edito

**Toute l'équipe de BayWa r.e. vous adresse ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2023 !**

Après la construction et la mise en service d'un parc éolien sur votre commune en 2017, la société BayWa r.e. a présenté un projet d'extension au conseil municipal de Saint-Pierre-de-Juillers en 2021 qui l'a accueilli favorablement. Des études de faisabilité (environnementales, paysagères, acoustiques et de vent) ont alors été initiées. Les premières études ont démarré en mars 2022 et sont encore en cours (durée minimale de 12 mois). Les résultats de ces études permettront de préciser le périmètre du projet et son envergure (nombre d'éoliennes, gabarit, puissance), de définir d'éventuelles mesures de compensation et de faire en sorte que le parc s'intègre le mieux possible au sein du territoire.

Par le biais d'une démarche concertée, BayWa r.e. travaille en étroite collaboration avec les élus, les acteurs du territoire, les riverains et les agriculteurs afin de développer et construire un projet respectueux de l'environnement et des enjeux locaux. Dans ce cadre, la zone d'étude a été co-définie avec le conseil municipal.

Parc éolien de Saint-Pierre-de-Juillers

## QUELQUES INFORMATIONS SUR LE PROJET ÉOLIEN

### Chiffres clés



3 éoliennes



150 à 165m de hauteur

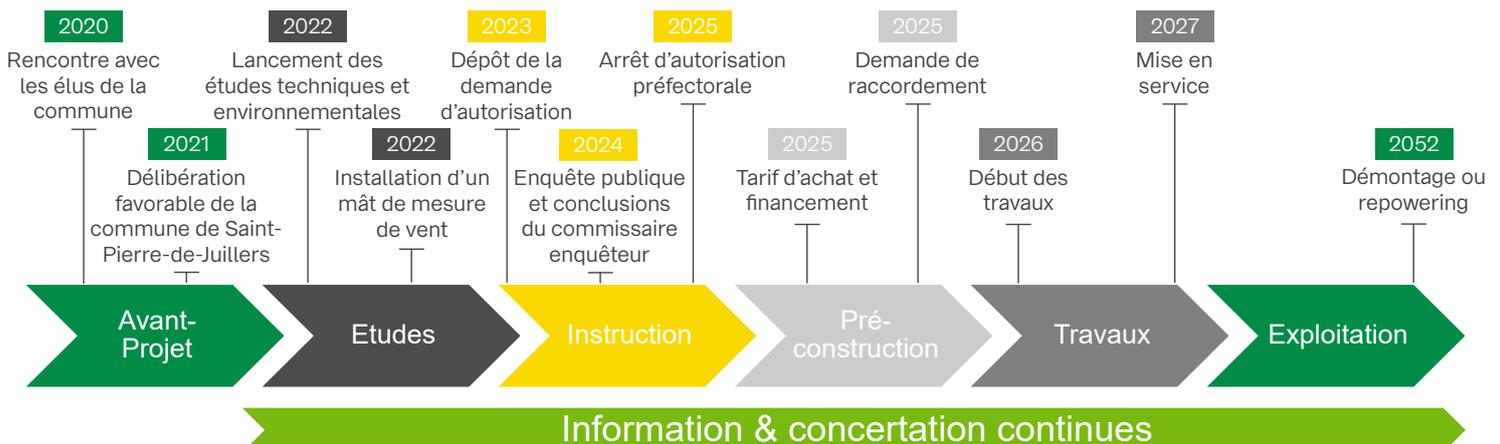


23 GWh de production annuelle estimée



Equivalent de la consommation électrique d'environ  
4 700 foyers

### Historique et calendrier du projet



## LES ÉTUDES AUTOUR DU PROJET ÉOLIEN

### Des études environnementales

Un bureau d'études indépendant (ENCIS Environnement) a été mandaté pour mener à bien des inventaires de la faune (oiseaux et chauves-souris en particulier) et de la flore.

**Oiseaux** : observations par des ornithologues au lever du jour et sorties crépusculaires avec des fréquences variables selon la saison (une à deux par mois à minima) durant une année complète.

**Chauves-souris** : observations et identification par des spécialistes des chiroptères au coucher du soleil et durant les premières heures de la nuit ; enregistrements réalisés aux abords de la zone d'étude et dans les bâtiments les plus proches selon les saisons (deux fois par mois en moyenne). Le mât de mesure installé au mois de mai 2022 pour l'étude de vent permet également de suivre l'activité des chauves-souris (il est équipé d'un capteur d'ultra-sons).

**Petite faune terrestre et flore** : inventaires réalisés par des spécialistes de la petite faune (recherche d'amphibiens, reptiles et insectes en particulier) et par des botanistes, de jour et à pied, au printemps jusqu'au début de l'été (environ 6 à 7 passages au total).

Ces études faune/flore serviront à évaluer les impacts écologiques des différents scénarii d'implantation du parc et prescriront les mesures correctives à appliquer pour éviter, réduire ou compenser les impacts restants.

### Une étude paysagère

Une étude paysagère et patrimoniale est en cours de réalisation afin d'identifier les sensibilités du site d'implantation et du territoire. Un expert paysagiste indépendant évalue et analyse ensuite les effets potentiels du projet sur le paysage, les monuments et le cadre de vie.

L'analyse prend en compte les lignes du relief, les voies de communication et l'ensemble des habitats, lieux de vie, monuments historiques, sites inscrits ou classés ayant un intérêt patrimonial, culturel ou environnemental. Une attention particulière est portée sur l'effet cumulé des parcs éoliens déjà présents aux alentours. **Cette étude permet de proposer un scénario d'implantation s'intégrant de façon optimale dans le paysage.**



## Des études acoustiques

Celles-ci consistent à mesurer le niveau sonore ambiant depuis les habitations alentour, puis à modéliser le bruit des éoliennes, afin que le futur parc éolien respecte la réglementation acoustique en vigueur (la plus stricte d'Europe).



Sonomètre sur batterie. Il sert à mesurer le niveau sonore ambiant.

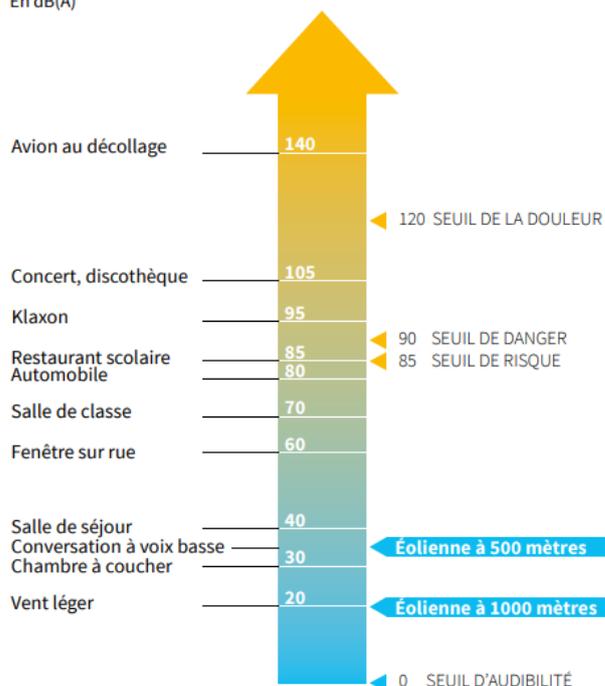


### Le saviez-vous ?

A 500 mètres d'une habitation, le bruit est généralement inférieur à 35 décibels.

## OÙ SE SITUE UNE ÉOLIENNE DANS L'ÉCHELLE DU BRUIT ?

En dB(A)



Source : ADEME, L'éolien en 10 questions, avril 2019

## UN PROJET DE TERRITOIRE

### Mise en place d'un financement participatif

Une campagne de financement participatif a été organisée au mois de **mai 2022** ; l'objectif de cette collecte était de permettre aux riverains de participer au développement de la production d'électricité renouvelable sur leur territoire et de leur proposer une offre d'épargne avec intérêt avantageux.



**39**  
investisseurs



**57 000 €**  
collectés



**2 ans** pour recevoir  
les intérêts



Permanence publique organisée en mai 2022 avec présentation du financement participatif

Nous tenons à remercier tous les prêteurs de la confiance qu'ils nous ont accordée afin de mener à bien ce projet. En choisissant d'investir dans ce financement participatif, ils ont choisi d'agir pour la transition énergétique !

### Démarche agroenvironnementale : appel à volontaires !

Soucieux que ce projet puisse bénéficier à un maximum d'acteurs du territoire, nous souhaitons **soutenir les exploitations agricoles locales** par la mise en œuvre de **projets agroenvironnementaux**.

Nous proposons d'accompagner les agriculteurs volontaires à mettre en place des projets agricoles vertueux pour l'environnement. Dans ce cadre, nous organiserons prochainement une réunion avec tous les agriculteurs qui le souhaitent pour expliquer la démarche.

**Si vous êtes intéressés, contactez-nous !**

## Des partenariats pédagogiques avec les écoles de Saint-Pierre de Juillers

Afin de renforcer notre ancrage territorial et notre investissement dans la vie locale, nous avons développé des partenariats pédagogiques avec l'école de la Nie située à Saint-Pierre-de-Juillers et l'association des Archers du Donjon sur la commune d'Aulnay. Nous avons ainsi participé à la labélisation E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) de l'école de la Nie.

En 2020, 2021 et 2022, des actions de sensibilisation au développement durable ont été menées auprès des écoles. Ainsi, les élèves ont eu la chance de travailler à la composition d'un slam sur la thématique du développement durable avec un slameur professionnel ; ils ont également bénéficié de sorties nature afin d'en apprendre plus sur la faune et la flore et ont pu aller à la rencontre d'un apiculteur local.



Pour vous tenir informé de l'actualité du projet éolien de Pié Desgroies, vous pouvez vous rendre sur la page internet du projet en scannant le QR Code ou via le lien ci-dessous :

[www.baywa-re.fr/fr/eolien/wind-park-saint-pierre-de-juillers](http://www.baywa-re.fr/fr/eolien/wind-park-saint-pierre-de-juillers)



## PRÉSENTATION DE BAYWA R.E.

BayWa r.e. est un acteur majeur dans le secteur des énergies renouvelables qui construit, finance et exploite des parcs éoliens et solaires en France et à l'international. Consciente que la transition énergétique est l'affaire de tous, l'entreprise travaille dès le début de ses projets main dans la main avec les territoires pour co-construire le paysage énergétique de demain.

Composée de plus de 270 salariés répartis en 9 agences en France, l'entreprise a déjà installé et mis en service 380 MW et assure la gestion technique et commerciale de près de 1GW de projets d'énergies renouvelables. Elle distribue également depuis 2016 du matériel photovoltaïque auprès des installateurs.

Engagée pour un avenir durable, l'entreprise participe directement à la transition énergétique au-travers de ses activités et de ses innovations. Leader du solaire flottant et actif sur le secteur de l'offshore, BayWa r.e. trouve toujours l'énergie de relever les défis d'aujourd'hui mais également ceux de demain.

**Vous avez des questions ou des remarques ? Contactez-nous !**



**Corentin KERSALÉ**, Chef de projets éoliens / Charente-Maritime

07 62 67 18 21

[corentin.kersale@baywa-re.fr](mailto:corentin.kersale@baywa-re.fr)